



L'OPEN BADGE « AGIR EN TUTEUR À L'UNIVERSITÉ »



Ce badge est **commun aux trois universités normandes** et a été construit par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants et d'ingénieurs pédagogiques.

L'Open Badge est **l'expression numérique d'une compétence, d'un savoir ou encore d'une expérience**. Il permet de légitimer l'acquisition de certaines connaissances qui ne sont pas reconnues par le biais d'un diplôme et va permettre de valoriser (face à un futur employeur par exemple) ces aptitudes ou ces compétences.

L'Open Badge « *Agir en tuteur à l'université* » est délivré par **l'université qui reconnaît ainsi les compétences** développées pendant la formation délivrée et l'expérience acquise pendant le contrat étudiant, compétences formalisées dans un référentiel de compétences détaillé ci-dessous.

Les **tuteurs développent de nombreuses compétences** pendant leur contrat étudiant, qu'elles soient de nature **pédagogique, organisationnelle, relationnelle** ou encore communicationnelle. Le **référentiel de compétences** ci-dessous est **commun aux trois universités normandes**. Il a été conçu par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques et des chefs de projet « Réussites plurielles ». Chaque compétence se décline en quatre niveaux :

1. Comprendre et appliquer;
2. Analyser;
3. Motiver et évaluer;
4. Créer et faire preuve d'initiatives.

COMPÉTENCES

1. Expliciter son rôle de tuteur

- Connaître le périmètre et les limites de son action tutorale.
- Situer son accompagnement en complémentarité de l'action des enseignants.
- Se situer dans l'environnement institutionnel (équipes pédagogiques et services administratifs).

2. Diagnostiquer les besoins et les difficultés d'un apprenant

- Construire une réponse personnalisée sur le plan didactique et pédagogique.
- Apporter un soutien adapté et explicite.

3. Piloter une séance de tutorat

- Évaluer la progression de l'étudiant.
- Soutenir le travail et les efforts du tuteur (étayage cognitif).

4. Animer une séance de tutorat

- Initier et maintenir un climat propice aux apprentissages.
- Faire preuve d'empathie et de qualités d'écoute.
- Se situer entre bienveillance et exigence pour favoriser le progrès des tuteurs.
- Développer sa confiance en soi, résister à la pression.

5. Agir avec éthique, réflexivité et responsabilité

- Agir en toute confidentialité.
- Agir dans une approche inclusive qui reconnaît la diversité des apprenants.
- Maîtriser et réguler ses émotions et son stress.
- S'engager dans une démarche réflexive pour améliorer sa posture et ses pratiques tutorales, s'auto-évaluer.

À la fin de son contrat à l'université, le tuteur peut se voir proposer un badge. À travers ce badge, l'université reconnaît les qualités pédagogiques développées durant la mission de tuteur.



La procédure d'attribution du badge est la suivante :

- le prérequis est d'avoir suivi l'intégralité de la formation obligatoire de 4 heures décrite sur la fiche « [La formation des tuteurs](#) »;
- le référent/encadrant tutorat de la composante atteste que le tuteur a bien assuré les missions qui lui étaient confiées durant son contrat;
- le tuteur doit remplir le questionnaire d'auto-positionnement qui sera adressé à la fin de l'année universitaire si la formation obligatoire est validée. Une commission se réunira pour valider l'attribution du badge;
- si le badge a été attribué, le tuteur recevra un courriel intitulé « *Félicitations, le badge Agir en tuteur à l'université vous a été attribué* ».

Une fois délivré, ce badge doit être accepté par le tuteur et ajouté à sa collection de badges sur Open Badge Passeport.

Ce badge peut être valorisé dans un CV ou dans un portfolio et partagé sur les réseaux sociaux (LinkedIn par exemple). Des liens peuvent également être transmis à des tiers, leur permettant d'accéder à la partie publique du badge, ils peuvent ainsi vérifier son authenticité.

Les tuteurs peuvent contacter le service dédié à l'insertion professionnelle de l'université pour qu'il les accompagne à expliciter et valoriser leur expérience.